

# L'historien et les mémoires de la seconde Guerre mondiale en France (1945 à nos jours)

## 1945-fin des années 1960 Une mémoire sélective

Au lendemain de la guerre, la priorité est de réconcilier les Français en minimisant l'importance de la collaboration collective et individuelle.

### Mémoire officielle

#### Promotion d'un mythe d'une France unanimement résistante

Commémoration du 8 mai 45  
Mythe résistancialiste  
La mémoire des victimes juives de la déportation ne rencontre guère d'écho

### Travail des historiens

#### Une histoire axée sur les aspects militaires et la résistance

2 mémoires dominantes  
- Les gaullistes glorifient l'action de leur leader et tentent d'effacer l'humiliation de 1940  
- Les communistes mettent en avant leur patriotisme et le sacrifice de leurs « 75 000 » fusillés bien qu'ils ne soient entrés en résistance qu'après le 22 juin 1941 lorsque l'Allemagne envahit l'URSS.

### Conflits mémoriels

#### Des mémoires occultées

La théorie du glaive et du bouclier : une collaboration occultée ou minimisée.  
Le grand Silence sur la réalité du génocide.

## Des années 1970- 1980 's : Réveil des mémoires

### Commémorations

1964 transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon par De Gaulle ; discours de Malraux.  
Commémoration du 8 mai 45 supprimée par Giscard puis rétablie par Mitterrand.

### L'Histoire revisitée

1969 M. Ophüls réalise *Le Chagrin et la Pitié*, documentaire d'investigation sur l'occupation allemande à Clermont-Ferrand et le régime de Vichy (40-44). Film censuré par l'ORTF jusqu'en 1981.

1973 l'historien américain Robert Paxton publie *La France de Vichy dans lequel il met en évidence les responsabilités de Vichy dans la collaboration avec le régime nazi et la déportation des juifs de France. Le mythe d'une France toute entière résistante s'effondre*

### Affirmation de la mémoire juive

Début des poursuites contre certains responsables de la déportation des juifs en France.

1978 Serge Klarsfeld publie le mémorial de la déportation des juifs de France rédigé à partir de la liste des déportés (76 000). En 1979, il crée l'association Fils et Filles de déportés Juifs de France qui a pour but de défendre la cause des descendants de déportés.

Ces associations veulent faire reconnaître le caractère spécifique de la déportation juive et le rôle de l'Etat français dans celle-ci.

## De la fin des années 1980 à nos jours : le temps de l'apaisement

### L'État français reconnaît son implication

1964 transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon par De Gaulle ; discours de Malraux.

1990 loi Gayssot réprimant tout acte raciste, antisémite ou xénophobe

1995 Discours du président Jacques Chirac sur la responsabilité de la France dans le sort des Juifs pendant la 2GM. Reconnaissance officielle de l'implication de l'État français dans la déportation.

2000 journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France.

### La mémoire objet d'histoire

La mémoire de la guerre devient un objet d'histoire à part entière.

### Des conflits mémoriels moins violents

La mémoire des combattants coloniaux est officiellement reconnue et mieux prise en compte.

**1987** Procès de Klaus Barbie. Chef de la section IV dans les services de la police de sûreté allemande basée à Lyon.

Surnommé « le boucher de Lyon », en fuite durant plus de 40 ans, le nazi a finalement été extradé de Bolivie en France où il a été condamné à perpétuité pour crime contre l'humanité.

**1994.** procès de Paul Touvier. [condamné à mort par contumace en 1946, en fuite, puis gracié en 1971 par le président Georges Pompidou. Plaintes pour crimes contre l'humanité imprescriptibles déposées contre lui, il est finalement arrêté en 1989 et jugé.] Il est le premier et le seul français condamné à perpétuité pour crimes contre l'humanité en 1994. Le procès Touvier est l'un des quatre procès filmés en vertu de la Loi du 11 juillet 1985 tendant à la constitution d'archives audiovisuelles de la Justice.

**1994** Polémique sur l'action de François Mitterrand à Vichy en 1942.

**1998** procès de Maurice Papon. Inculpé en 1983 de crimes contre l'humanité, il est condamné le deux avril 1998 à une peine de dix de réclusion criminelle et d'interdiction des droits civiques.